

Boîtier de démarrage pour voiture modèle réduit RC 1:8/1:10



N° de commande 23 43 78

Utilisation conforme

Le boîtier de démarrage sert à démarrer les moteurs thermiques des modèles réduits de voiture On-Road ou Off-Road à l'échelle 1/8 et 1/10. Il est destiné uniquement à une utilisation privée en modélisme, y compris aux durées de fonctionnement. Toute modification/transformation technique du boîtier de démarrage est interdite. Respectez impérativement les consignes de sécurité !

Toute utilisation autre que désignée ci-dessus entraîne l'endommagement du produit ainsi que des risques de court-circuit, d'incendie, d'électrocution, etc.

Contenu de la livraison

- Boîtier de démarrage
- Mode d'emploi

Consignes de sécurité



Tout dommage résultant d'un assemblage, d'un raccordement ou d'une mise en service incorrects ainsi que le non-respect du présent mode d'emploi, a pour effet d'annuler la garantie. Le constructeur n'est pas responsable des dommages indirects.

- Lors de la manipulation du boîtier de démarrage et de votre modèle réduit, veillez à ce que des parties du corps, des cheveux, des vêtements ou des objets ne soient jamais dans l'angle de rotation de l'entraînement et du volant moteur. Ne mettez pas les doigts dans l'entraînement. Ne freinez jamais le volant moteur avec des parties du corps ou des objets.
- Utilisez le boîtier de démarrage uniquement avec les accus conçus à cet effet et non pas avec un bloc d'alimentation de 230 V.
- Veillez à brancher les accus de propulsion sur le boîtier de démarrage respectant la polarité (positive/+ et négative/-).
- En cas de court-circuit ou lorsque le moteur bloque, les accus pour démarreur chargés débitent des courants extrêmement élevés, rendant l'accu, les composants et les câbles tellement chauds qu'ils présentent un risque accru de blessures et d'incendie.
- Ne démarrez le moteur à combustion de votre modèle qu'après vous êtes assuré du bon fonctionnement de la télécommande et d'une formation conforme de la carburation.
- Gardez le boîtier de démarrage à l'abri des saletés et de l'humidité.
- Vérifiez régulièrement l'absence de dommages au niveau de l'interrupteur de mise en service, des câbles et connecteurs correspondants. Lorsque vous constatez des dommages, n'utilisez plus le boîtier de démarrage mais procédez à son élimination tout en respectant l'environnement.
- Utilisez uniquement un chargeur approprié pour charger les accumulateurs.
- Ne laissez pas le matériel d'emballage sans surveillance ; il pourrait constituer un jouet dangereux pour les enfants.
- Soyez prudent lors du maniement du produit – chocs, coups et chutes même d'une faible hauteur provoquent un endommagement.

Préparation pour le fonctionnement

Le propulseur et le volant moteur peuvent être montés dans plusieurs positions différentes dans le logement du boîtier de démarrage, selon le modèle de véhicule.



Avant d'effectuer l'installation, coupez le boîtier de démarrage de l'alimentation électrique, débranchez les accumulateurs.

Enlevez les vis de retenue du propulseur et remontez-les à la position que vous voulez.

Vérifiez que la courroie dentée est suffisamment serrée. Elle ne doit pas pendre, mais vous ne devez pas non plus forcer pour la tendre. Le moteur peut être décalé dans son support pour rendre la courroie dentée.

Puis placez le modèle que vous utilisez sur le boîtier de démarrage et réglez en fonction les bouches de retenue/de fixation.

Montage des accumulateurs



Avant de monter les accus, amenez l'interrupteur „marche-arrêt” du boîtier de démarrage en position „0” (= „OFF” = Arrêt).

La fixation à l'intérieur du boîtier de démarrage est conçue pour un pack d'accus de 7.2V (il est possible aussi d'insérer un accumulateur au plomb de 12 V).

Mettez les accus en place dans le boîtier de démarrage; bloquez la fixation en la déplaçant et en la vissant à fond.

Reliez les accus aux connecteurs correspondants.



N'utilisez ensemble que des packs d'accus identiques, à courant fort venant du même fabricant et ayant la même capacité. Le boîtier de démarrage ne peut fonctionner avec un seul pack d'accus !

Fonctionnement

Placez le boîtier de démarrage sur une surface stable, horizontale et suffisamment grande.

Placez ensuite votre modèle réduit sur le boîtier de démarrage tout en vous assurant que toutes les mesures nécessaires au démarrage du véhicule ont été prises.

Allumez le boîtier de démarrage via l'interrupteur de marche-arrêt (position „I” = Marche).

Appuyez le véhicule en pressant le couvercle vers le bas. Le commutateur du démarreur est alors coupé, le disque du démarreur/le volant tourne et entraîne la rotation du volant moteur appuyé du moteur à combustion. Une fois que le moteur à combustion se met à tourner, réduisez la pression d'appui de façon à ce que le volant moteur se désolidarise du disque du démarreur et à ce que vous puissiez couper le moteur électrique via le commutateur du démarreur dans le boîtier de démarrage.

Après chaque démarrage correct, retirez le modèle réduit de voiture du boîtier de démarrage et mettez ce dernier à l'arrêt.

Élimination

a) Généralités



Les produits électriques/électroniques ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

Procédez à l'élimination du produit au terme de sa durée de vie conformément aux dispositions légales en vigueur.

b) Élimination de piles et d'accus

Le consommateur final est légalement tenu (ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter toutes les piles et accumulateurs usés, il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères !



Les piles et accus qui contiennent des substances toxiques sont caractérisés par les symboles ci-contre, qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd=cadmium, Hg=mercure, Pb=plomb (La désignation se trouve sur la pile ou l'accumulateur, par ex. sous les symboles de la poubelle illustrés à gauche).



Vous pouvez rapporter gratuitement vos piles et accus usagés aux centres de récupération de votre commune, à nos succursales ou à tous les points de vente de piles et d'accus.

Vous répondez ainsi aux ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement !

Caractéristiques techniques, spécifications

- Démarrage des modèles réduits en version thermique, échelle 1/8 ou 1/10
- Différentes positions de montage possibles du propulseur
- Fonctionnement avec deux packs d'accus 7,2V, fixation réglable dans le boîtier de démarrage, possibilité de mise en place/fonctionnement avec un accu au plomb 12V
- Interrupteur Marche/Arrêt
- Poignée pratique
- Plaque magnétique latérale pour le petit matériel/vis